

*" Le droit de tout Homme est d'écouter sa conscience  
et son devoir d'agir selon ce qu'elle lui dicte " - Einstein*

## **Santé publique et libertés**

Le retard de la France en matière d'éthique sanitaire et de pratique odontologique (dentaire) en particulier, condamne la population à souffrir de plus en plus souvent, longtemps et gravement tout en la maintenant dans l'ignorance des causes réelles ou probables de ses souffrances et des maladies émergentes. Il est pourtant des lieux, des pays et des praticiens qui ont choisi de mettre en avant intégrité et transparence et d'offrir des soins de grande qualité et efficacité.

Le grave sujet aujourd'hui contesté et qui vaut à ses défenseurs de se faire tancer, voire interdire d'exercer par les "Ordres Professionnels" (Ordre des dentistes et Ordre des médecins dont on peut d'ailleurs légitimement se demander si leur existence est encore justifiée et va véritablement dans le sens de l'intérêt des malades - "soigner sans nuire" -, à travers la défense des professionnels tenus d'y adhérer et de s'y conformer), est celui des maladies focales et des NICO (Neuralgia Inducing Cavitation Osteonecrosis) autrement désignées par le terme de cavitations.

Les cavitations ou nécroses des maxillaires sont induites par les dents dévitalisées (dépulpées), dites dents mortes ou biologiquement malades (notion évidente pour certains mais contestée par d'autres), véritables nids à bactéries qui engendrent insidieusement de très graves infections et des maladies systémiques à distance, comme le confirme l'Académie de Chirurgie Dentaire dans son bulletin de 2006,49, publiant un extrait du rapport sur " Les Complications infectieuses des prothèses articulaires et infection bucco-dentaire" ([http://www.academiedentaire.fr/attachments/0000/0078/49\\_Rapport\\_a\\_ANCD.pdf](http://www.academiedentaire.fr/attachments/0000/0078/49_Rapport_a_ANCD.pdf)).

En effet, comme le montrent les liens ci-dessous et le compte rendu du Dr Johann LECHNER <http://www.dr-lechner.de/engl> concernant l'une de ses patientes (Caroline Bornert oeuvre depuis de 10 ans, en parallèle de ses douloureux soins de restauration, à la diffusion d'une importante et fondamentale information en matière de soins dentaires) une dent dévitalisée est une véritable bombe à retardement. N'ayant plus de pulpe vivante pour faire barrage aux bactéries et virus, ceux-ci se propagent à travers les canaux radiculaires qui ne peuvent être intégralement traités, bouchés et aseptisés et sont même parfois carrément oubliés parce que non recherchés ou non visibles.

La pratique française impose de dévitaliser les dents dès lors qu'une carie profonde est très proche de la pulpe ou qu'il convient de couronner une dent fragilisée mais

saine. Or, aucun praticien n'éclaire les patients sur les risques de maladies graves et systémiques susceptibles d'apparaître ultérieurement et consécutivement à la nécrose des os maxillaires, elle-même susceptible d'apparaître après la dévitalisation ou l'extraction. En outre, la nécrose peut se propager d'une dent à l'autre, atteindre une dent saine et est le plus souvent indétectable sur les radios, l'IRM ou après d'autres examens courants. Lorsqu'elle survient sur les maxillaires supérieurs, les plus proches du cerveau, elle peut générer des maladies neurologiques, telles que celle d'Alzheimer, dont la fréquence va croissant.

Un test simple, l'Orotox (ex Topas - <http://www.orotox.de/>) qu'actuellement seuls les dentistes - selon leur bon vouloir ! - peuvent se procurer en Allemagne, permet de repérer les dents infectées et d'identifier les toxines et bactéries pathogènes afin de pratiquer les traitements idoines : par exemple, arracher une dent infectée et biologiquement malade et pathogène, ne pas couronner une dent infectée ou dévitalisée au risque d'enfermer les bactéries anaérobies et de favoriser leur diffusion dans les maxillaires, ne pas faire un traitement canalaire sur une dent dévitalisée chargée en toxines et bactéries ou présentant déjà une nécrose osseuse, avec le risque d'aggraver l'état de santé autant que le trou de la Sécurité Sociale. Aberrant et pourtant si courant !

Il est grand temps de se pencher sur cet aspect caché voire nié, des soins dentaires délétères tels que pratiqués en France et qui affichent un retard de 20 ans sur les pratiques de l'Allemagne, pays souvent cité en exemple pour sa rigueur et sa capacité à évoluer et à innover tant au plans scientifique qu'économique.

En France l'Ordre des dentistes musèlemenace et harcèle les praticiens qui veulent exercer leur art, en pleine conscience des connaissances scientifiques actualisées et en se démarquant du conventionnel ; ainsi en font régulièrement les frais les lanceurs d'alerte sur le front de la Santé Publique comme André CIOLELLA (Pollution environnementale, ethers de glycol), Irène FRACHON (Médiator), Guylaine LANCTÔT (la mafia médicale), Jean-Jacques Mélet (amalgames dentaires au mercure), Henri PÉZERAT (Amiante), Pierre MENETON (abus de sel), Sylvie SIMON (médecine alternative et écologie), Thierry SOUCCAR (abus de sucre, du raffinage, laitage et maladies chroniques), Christian VÉLOT (OGM), Jean-François VIEL (nucléaire et leucmies), etc... ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Lanceur\\_d'alerte](http://fr.wikipedia.org/wiki/Lanceur_d'alerte)).

Nous, patients sommes alors confrontés à des praticiens imbus de leur pouvoir qui refusent de prendre en compte nos inquiétudes, nos souffrances, rejettent d'emblée les informations que nous leur apportons et quand elles vont à l'encontre de leur pratique formatée, refusent catégoriquement de se remettre en question et nient les constats tels que décrits ci-dessus. Ils continuent alors sciemment et impunément

à empoisonner leurs patients, comme dans le cas des amalgames au mercure dentaire contenant aussi d'autres métaux toxiques que certains dentistes continuent à poser et que d'autres enlèvent sans aucune précaution, déclenchant parfois des maladies graves voire handicapantes.

En fait de patients, nous sommes bien souvent davantage considérés comme des "clients" dont la parole est méprisée et le droit au consentement éclairé bafoué, ce qui altère fondamentalement les rapports humains et génère méfiance, mécontente et parfois, litiges et procès, comme dans le cas de la très courageuse Caroline BORNERT qui lutte depuis 10 ans pour faire admettre qu'elle n'avait absolument pas d'autre choix que d'aller se faire soigner en urgence à l'étranger (en Suisse d'abord et en Allemagne aujourd'hui) pour échapper à des souffrances atroces voire à la mort tant son état de santé s'était dégradé à la suite de soins dentaires inadaptés.

Pour toute information complémentaire sur ce brûlant sujet et accès éventuel au témoignage et documents probants de Caroline BORNERT et de ses médecins, vous pouvez prendre directement contact avec elle et avec le Dr Johann LECHNER (cf. ci-après).

Nous qui sommes au courant ou qui subissons douloureusement les conséquences de ces actes invasifs, traumatisants, avons le devoir de faire savoir à tous, patients et praticiens, combien la médecine conventionnelle fait du tort aux gens malades et même aux bien-portants qui, à certains moments de leur vie, se sont vus ou se voient encore aujourd'hui, contraints de subir des soins inappropriés voire dangereux imposés par des objectifs économiques et financiers privés plus que sanitaires et d'intérêt public (amalgames au mercure, le pire des poisons, parfaitement connu de tous, obligation vaccinale injustifiée ou abusivement et faussement étayée par des études partiales voire tronquées...).

La chose apparaît d'ailleurs évidente quand on sait pertinemment que la raison d'être des laboratoires de recherche, des multinationales fabriquant des médicaments, des appareillages et dispositifs de soins et des établissements de soins privatisés, c'est le volume de leur portefeuille de malades et du portefeuille de leurs actionnaires ! Comment pourraient-ils logiquement chercher à améliorer l'état de santé de la population, voire de la guérir définitivement ou de pérenniser son bon état de santé alors que c'est sur la maladie que repose leur fond de commerce !! Plus il y a de malades sur terre, plus les industriels de la santé s'enrichissent et le contraire les ruinerait. Que deviendraient alors tous ceux qui travaillent dans ces secteurs, plus ou moins convaincus d'œuvrer pour le bien de l'humanité ?

Les dentistes qui ont conscience, aujourd'hui, d'avoir jusque là parfois mal travaillé, (n'ayons pas peur de le dire et eux de le reconnaître humblement : l'erreur est humaine et permet de progresser si on l'admet et l'analyse) soit par méconnaissance, par ignorance soit par manque de curiosité et de courage pour interpeller leurs Pygmalions, voire s'y opposer (des professeurs émérites souvent), doivent pouvoir accéder librement et se former aux nouvelles pratiques émergentes qui traitent l'humain dans sa globalité, corps et esprit, et non plus découpé en rondelles, comme si les différentes parties le composant étaient totalement indépendantes les unes des autres.

Ces pratiques, dites holistiques, guérissent et sauvent aussi des vies, heureusement, et plus souvent qu'on ne veut le faire croire, même si elles ne sont pas officiellement reconnues, en France, tout au moins. La reconnaissance des pratiques de santé, c'est une autre évidence, est la plupart du temps confiée à ceux-là mêmes qui sont sous la pression - l'oppression ! - des laboratoires pharmaceutiques, des industriels de tous bords impliqués dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler le business de la santé, qui promeuvent des produits rentables économiquement mais inefficaces voire dangereux (cf. les divers scandales passés, présents et à venir) car trop standardisés et ne pouvant de fait convenir à tous, sans distinction de nos singularités et données complexes, comme nos antécédents familiaux, nos parcours de vie, privée, sociale et professionnel : avons-nous jamais été questionnés par le médecin-piqueur avant qu'il vaccine nos enfants; sur leurs faiblesses héréditaires ? Des examens médicaux, tests biologiques, analyses d'urine, de glucose, une recherche d'éventuelles allergies aux composants des vaccins sont-ils systématiquement pratiqués au préalable ?). On tend aujourd'hui à considérer les patients non plus comme des personnalités riches de leurs singularités et d'un certain capital santé, mais comme des produits, de banals clones d'humains sur lesquels on se permet d'essayer des accessoires médicaux, des options de soins de plus en plus uniformisées, identiques pour tous, faciles et rapides à fabriquer et à appliquer, dont les recherches en matière d'effets secondaires sont souvent bâclées, tout ça pour faire de la médecine une industrie de soins en série comme on fait de l'élevage de poulets ou des cochons en batterie. Les obligations vaccinales en sont un triste et dramatique exemple, l'emploi abusif du mercure dans les amalgames, la dévitalisation systématique des dents et leur couronnement également.

Concernant la formation des professionnels de la dentisterie à des techniques hors du commun mais probantes, retenons que le Dr J. Lechner organise régulièrement des séminaires à Munich pour faire connaître sa pratique et dispenser son savoir. Cette année encore, tous les professionnels qui le souhaitent peuvent y participer dès octobre prochain. Gageons que les praticiens français oseront enfin s'affranchir

du joug ordinal et rivaliser de présence et d'assiduité avec les Anglais, les Allemands, les Suisses et les autres Européens et qu'ils en sortiront convaincus de l'urgence de faire évoluer leur pratique et la liste des actes inclus dans la nomenclature française ainsi que leur prise en charge financière de manière à proposer des soins réellement adaptés aux dents dévitalisées et aux cavitations dentaires pour que les malades puissent être sérieusement et consciencieusement traités et si possible, guéris.

Ainsi, les dentistes français et tous leurs partenaires pourront-ils contribuer à faire cesser une scandaleuse et désastreuse pratique qui détruit insidieusement mais inéluctablement l'état de santé de toutes les générations.

Références :

[Métaux dentaires \(en allemand\) :](#)

[www.zahnstoerfelder.de](http://www.zahnstoerfelder.de)

[www.zahnmetalle.de](http://www.zahnmetalle.de)

[Maladies focales \(en allemand\) :](#)

[www.focodent.de](http://www.focodent.de)

[www.totezaehne.de](http://www.totezaehne.de)

[Dents dévitalisées \(en français\) :](#)

<http://www.komstar.ch/zm/medien/artikel-franz.pdf>

[http://www.odenth.com/public/articles/Dents\\_mortes.pdf](http://www.odenth.com/public/articles/Dents_mortes.pdf)

<http://www.depute-daudon-2012.com/blog/lire-article-649252-9253538-blog.html>

[Caroline Bornert \(victime de traitements dentaires inappropriés\) :](#)  
tél. 03.89.81.41.06 + [caroline.bornert@wanadoo.fr](mailto:caroline.bornert@wanadoo.fr)